



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Pourquoi le gouvernement-ment ?**

En réunion officielle, le Premier ministre promet que la loi sera débattue dans des conditions normales au Parlement. La CGT croit autant en cette information qu'au retrait de l'âge d'équilibre, c'est dire...

Explications :

Le gouvernement tente de ficeler le débat sur le financement de la réforme, un des points central du désaccord. Il souhaiterait clairement censurer le débat sur nos propositions durant la conférence des financeurs et bâillonner l'Assemblée nationale en procédant par ordonnance.

Opposer démocratie sociale et démocratie parlementaire, tout en essayant de les museler toutes les deux, voilà le projet gouvernemental.

Ainsi, promesse est faite que les parlementaires pourront « réellement » débattre du projet de loi. Cela signifie notamment que la procédure accélérée, qui réduit considérablement la discussion à l'Assemblée nationale et au Sénat, ne sera pas déclenchée. Or les règles constitutionnelles prévoient que les discussions ne peuvent avoir lieu avant le 9 mars, soit 6 semaines après le dépôt du texte !

Alors Monsieur le Premier ministre, après la question toujours irrésolue « qu'est-ce qu'une carrière complète », désormais la CGT vous demande : « comment faites-vous pour trouver 6 semaines entre le 24 janvier et le 17 février ? »

Restons mobilisés, toutes et tous dans la rue !

Montreuil, le 16 janvier 2020